

## De 1939 à 1971

### **20 avril 1939 :**

Pétition demandant le départ de l'instituteur de la Croix-Champagne.

### **4 août 1939 :**

Ajournement du projet d'adduction en eau potable. Aucune proposition acceptable, ne dépassant pas les chiffres du devis-programme, ayant été faite ; le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'ajourner l'exécution des travaux d'adduction en eau potable.

### **17 octobre 1939 :**

Le Maire fait connaître au C.M. que M. Touchard, instituteur, secrétaire de mairie a été mobilisé le 25 août dernier et qu'il est actuellement dans la zone des armées. Depuis cette date, le secrétariat de la mairie a été assuré par Mme Touchard, institutrice à Grééz et qu'en conséquence ce traitement alloué à M. Touchard comme secrétaire de mairie, doit être payé à Mme Touchard.

### **11 mai 1940 :**

Le Président informe le conseil du décret du 15 avril 1940, sur le code de la famille, les allocations familiales et le fonds national de compensation et décide l'affiliation immédiate de la commune de Grééz.

### **12 juin 1940 :**

En raison des événements : résiliation du marché Leverrier sur la fourniture de pierres----- marché reconduit le 10 octobre 1940.

### **5 décembre 1940 :**

Le Président informe le conseil qu'en vue d'assurer du travail à la main d'œuvre disponible et de faciliter le retour à la vie rurale, le gouvernement a donné pour instruction de reprendre immédiatement les travaux d'équipement rural, comprenant notamment en eau potable des communes, avec des subventions pouvant atteindre 60%. De ce fait, le conseil revient sur sa décision d'ajourner les travaux d'adduction d'eau et d'entreprendre ces travaux.

Reprenant la question des travaux d'électrification des écarts de la commune, considère que la poursuite de ces travaux devient une nécessité urgente du fait de la difficulté croissante d'user de l'éclairage et de la force par tout autre moyen.

### **6 mars 1941 :**

M. le Maire, Président, fait donner connaissance au conseil d'une circulaire de M. le Préfet, ayant trait à la création d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Le C.M. décide de mettre à l'étude la création d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive de la commune, d'envisager la prise en location du terrain nécessaire à cet effet ; terrain actuellement tenu par l'association sportive de Grééz et s'ajourne à une séance ultérieure pour l'examen du dossier et la décision à prendre. (Décision des modalités sera prise dans la séance du 27 septembre 1941)

### **27 janvier 1942 :**

Pension des listes assistance médicale et pain aux indigents (à prendre chez les deux boulangers).

### **17 mai 1942 :**

Assistance médicale gratuite. Agrément des docteurs Mario

Assistance aux vieillards – radiation de ceux percevant l'allocation aux vieux travailleurs : non cumulable.

### **23 avril 1942 :**

Terrain scolaire provisoire d'éducation physique et sportive.

Le conseil après avoir délibéré, considérant que le terrain envisagé était loué précédemment à l'association sportive de Gréez sur Roc, qu'une location pour une durée de trois années avait été envisagée au profit de la commune, mais que le propriétaire s'y refuse, acceptant toutefois de consentir une location verbale à l'année, devant se continuer par tacite reconduction.

Que d'autre part, l'association sportive consentait à conserver l'allocation du dit terrain et à mettre celui-ci purement et simplement à la disposition de la commune pour les aménagements prévus, demandant à en jouir les jours qu'il ne serait pas utilisé par les enfants des écoles. Et qu'enfin aucun autre terrain n'est susceptible de convenir aux aménagements dont s'agit ; décide de surseoir à l'exécution, des décisions de sa première délibération du 27 septembre 1941 et de rester provisoirement dans le statut quo.

Nota : pages blanches du 23 avril 1942 au 14 mai 1945. Nous n'avons trouvé aucun mémoire des réunions du C.M pendant cette époque trouble.

### **Séance du 18 mai 1945 :**

Réunion du conseil municipal élu les 29 avril et 13 mai 1945, pour l'élection du maire.

Composition du C.M : Madame Blazy Julienne, Trouillet Célestin, Debon Armand, Vadé Jules, Dupas Jules, Lecomte Paul, Moreau Raymond, Gouin Emile, Neveu Adolphe, Vannier Jules, Martin Adrien, Desoeuvre Henri. Est élu maire Lecomte Paul : 7 voix sur 12, Trouillet Célestin est élu adjoint au 3<sup>ème</sup> tour par 6 voix sur 12.

### **25 juin 1945 :**

Le C.M décide qu'une soupe chaude serait servie toute l'année scolaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain aux enfants des écoles prenant ordinairement leur repas aux cantines scolaires.

Vœux pour que l'autocar de la STAO, faisant le service du Mans à Montmirail et vice versa, soit reporté à Gréez sur Roc où tous les aménagements seraient prévus pour loger la voiture et les chauffeurs de service etc...

Fête du 14 juillet. Le conseil arrête comme suit le programme des fêtes du 14 juillet : le 13 au soir retraite aux flambeaux avec le concours des pompiers et de la musique. Le 14 à 15 heures, rassemblement à la mairie pour le défilé au monument aux morts. Ensuite vin d'honneur offert à la salle des fêtes aux prisonniers, déportés rapatriés ainsi qu'aux pompiers, aux musiciens et aux agents communaux. Jeux divers sur chaque place publique, le soir retraite aux flambeaux et bal gratuit à la salle des fêtes.

### **5 juillet 1945 :**

Entretien des chemins communaux : le conseil décide de demander à M. le préfet l'envoi d'une équipe de 6, 10 ou 12 prisonniers Allemands, dont l'entretien incombera à la commune et dont la garde sera confiée à 2 anciens prisonniers Français rapatriés qui seront désignés en temps utile..

Service incendie. Suite à une pétition, le conseil après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'acquisition éventuelle d'une moto-pompe.

Lecture au conseil d'un projet du Garde des Sceaux portant sur la suppression du juge de Paix.

### **28 août 1945 :**

Revalorisation du traitement des secrétaires et agents de mairie, du salaire du tambour afficheur et location de l'ancienne école des filles à M. Ribot Noël et Hamelin Alphonse.

### **24 novembre 1945 :**

Délibération portant sur l'achat d'une moto-pompe, la pompe existante insuffisante en cas de sinistre important, justifié d'ailleurs lors de l'incendie de la ferme de la Motte, pourtant près de la rivière en octobre 1944 ; présentation du devis Guinard, accepté.

(Remarque : lors de cet incendie toutes les motos-pompes des environs étaient tombées en panne. Seule la pompe à bras de Gréez avait fonctionné et n'avait pu empêcher deux bâtiments importants de brûler.

### **22 janvier 1946 :**

Dénombrement de la population, désignation des agents recenseurs et décide afin de simplifier les opérations que toutes les feuilles de recensement seront distribuées aux intéressés lors de la distribution des titres d'alimentation du mois de mars.

### **9 février 1946 :**

Le maire met le conseil au courant de la situation de détresse dans laquelle la commune va se trouver incessamment, relativement à la question du pain par suite de la non distribution de farine aux deux boulangers. Le maire demande au conseil de prendre une décision à ce sujet . Une lettre est adressée au Préfet ce jour lui demandant de remédier à cet état de fait (lettre page 58).

### **18 avril 1946 :**

Prévision achat de deux cuisinières pour les cantines scolaires.

Décision de remplacement de la pompe du Perrin.

### **23 janvier 1947 :**

Demande d'agrément comme magasins témoins de la succursale des Comptoirs Modernes et de la Ruche Moderne.

### **31 octobre 1947 :**

Mise en place du nouveau C.M.

Elu maire au second tour : M. Gouhier Gustave, 7 voix sur 13

Premier adjoint élu : M. Dupas Jule, 7 voix sur 13

2<sup>ème</sup> adjoint élu : M. Lecomte Jules, 7 voix sur 13

### **20 décembre 1947 :**

Rapport sur l'état des chemins non construits.

Rappel de l'achat d'une moto-pompe. Devis Guinart, 368134 francs.

### **20 mars 1948 :**

Demande à l'ingénieur en chef du génie rural, l'établissement d'un plan d'ensemble pour la construction de l'aménagement des chemins non construits et notamment Nr 1 chemin de Boussault à la Pinellière (chemin de la Gadilière à Vaufergis).

Nr 2 Chemin de la Coeffonnière, (rural n°6 de Théli gny au Pont d'Iverny).

Nr 3 chemin du Charme (rural N°17 de la Corne à la Bazoche).

### **19 juin 1948**

Kermesse du 25 juillet pour la moto-pompe – discussion reportée à une date ultérieure.

### **11 octobre 1948 :**

Pétition demandant le départ d'une institutrice de la Croix-Champagne, arguant qu'elle n'assurait la classe dont elle avait la charge que d'une manière très irrégulière . Qu'en outre la dite dame n'a fait que causer du scandale par sa mauvaise tenue.

### **21 avril 1949 :**

Devis de M. Boucher René pour réfection d'une cheminée au bureau de poste pour 15000 francs, d'un arsenal pour la moto-pompe incendie pour 27000 francs, water-closet pour le montant de 10000 franc, ravalement de l'immeuble affecté au bureau de poste et au presbytère 73000 francs.

### **22 juin 1949 :**

Remplacement de la cantinière Mme Louise Marchand par Mme Marcelle Bothereau.

### **25 août 1949 :**

M. le maire présente au conseil le projet de construction du chemin de la Pinellière. Considérant que le projet comporte trois tronçons distincts et pouvant être exécutés séparément – Que d'autre part l'exécution des trois tronçons en une seule fois entraînerait une dépense trop importante, le CM approuve le projet.

### **15 octobre 1949 :**

Le maire expose au Conseil que la ville de la Ferté-Bernard met en vente son ancienne bascule de 10 tonnes. Le conseil, considérant qu'en effet une bascule publique serait de grande utilité, décide qu'il sera pris part à l'adjudication.

Dans la séance du 29 octobre 1949, le maire fait savoir qu'il s'est rendu acquéreur le lundi 24 courant. Emplacement : il a été envisagé d'installer la bascule dont s'agit près de la mairie en bordure de la route départementale N°14 (il s'agit de l'ancienne mairie, cuisine actuelle de la cantine).

### **28 janvier 1950 :**

Paiement première annuité de la moto-pompe – vote centimes spéciaux pour insuffisance de revenus.

### **31 mai 1950 :**

Le maire demande l'autorisation de vendre le vieux matériel incendie – limite de vitesse 40 km/heure pour les véhicules de tourisme et 30 km/ heures pour les poids lourds.

### **23 juin 1950 :**

Fixation des tarifs de pesage à la bascule publique et nomme le préposé M. Gaudin Adrien.

### **27 octobre 1950 :**

Demande installation d'une borne fontaine à l'angle de la rue du Perrin et route de Saint-Ulphace (maison Thélin).

### **8 mars 1951 :**

Don de la salle des fêtes par la Fraternelle à la commune, avec les réserves figurant page 208, sous réserve de l'autorité de tutelle.

(La salle des fêtes de construction en bois était située face au monument aux morts, situation actuelle).

### **26 juillet 1951 :**

Réunion du C.M sous la présidence de M. Gouhier Gustave, maire.

Etaient présents : Messieurs Dupas, Gouin, Lecomte et Gouhier maire.

La majorité des conseillers en exercice n'étant pas atteinte, la séance a été levée.

### **28 juillet 1951 :**

Démission du premier adjoint M. Dupas Jules.

(La convocation de ce 28 juillet 1951 ne figure pas sur le livre de délibération : lu seulement un exemplaire de la convocation. A été surchargé par la date du 25 août 1951 ( page 214).

Page 213 : séance du 1er septembre 1951, sous la présidence de M. Desoeuvre Henri, conseiller municipal en vue de l'élection du délégué maire provisoire. Etaient présents tous les conseillers en exercice : Messieurs Desoeuvre, Martin, Blazy, Moreau, Létang, Neveu, Lecomte, Gouin, Vadé, Grémy.

M. Martin a obtenu 8 voix et 2 blancs – M. Martin élu délégué maire.

**Nota :** Il n'a été trouvé aucune trace de la raison de la dissension au sein du C.M qui était la désignation du nouveau secrétaire de mairie, ni la trace de la démission du maire et des conseillers municipaux – Aucune mention des élections ne figure sur le livre de délibération.

### **27 septembre 1951 :**

Nomination du maire et de deux adjoints : maire : M. Martin avec 8 voix, 1<sup>er</sup> adjoint : Desoeuvre Henri avec 8 voix et 2<sup>ème</sup> adjoint au 2<sup>ème</sup> tour : Létang Emile avec 7 voix.

### **11 octobre 1951 :**

Après délibération, le C.M décide d'accorder une rémunération de 22500 francs à M. Mussard, coiffeur au bourg, pour le service rendu par lui du 16 juillet au 25 août 1951.

A l'unanimité, le C.M décide d'allouer une indemnité de 14000 francs à M. Gouhier instituteur pour couvrir ses frais de déplacement depuis le 1<sup>er</sup> septembre à ce jour . Pendant cette période il a contribué à assurer le poste de secrétaire.

M. le maire soumet au conseil les 4 demandes qu'il a reçues pour l'obtention du poste vacant de secrétaire de la mairie ; celles-ci émanant de Mrs Hamelin de Saint-Ulphace, Gaudin de Gréez sur Roc, de Mesdames Buret et Robert de la Croix-Champagne. Le choix est arrêté sur Madame Robert.

### **25 octobre 1951 :**

M. Martin fait savoir que M. Gauthier instituteur a l'intention de faire un repas complet à 35 francs par jour et par enfant.

Préau de l'école : demande de M. Gauthier que tous les enfants soient dans la même cour et qu'un préau neuf soit construit. Madame Blazy fait remarquer qu'il y aurait une cour désaffectée . M. Vadé demande au conseil d'envisager d'abord la construction d'un mur autour de l'école de la Croix-Champagne.

### **31 octobre 1951 :**

Chemin de la Pinellière VO n°2.

Mr Pare, ingénieur des ponts et chaussées, expose la situation administrative.

### **14 novembre 1951 :**

Chemin de la Pinellière -- Après examen de la situation financière et des possibilités de main d'œuvre, le conseil a décidé en accord parfait avec M. Pare et M. Martin de confier l'achèvement des travaux à l'administration des Ponts et Chaussées. L'encaissement sur une largeur de quatre mètres demandée pour Mrs Debont et Cousin est admise par une partie du C.M. Les travaux et extraction de la pierre vont reprendre cette semaine et la main d'œuvre intéressée peut dès maintenant se faire inscrire à la mairie.

### **29 novembre 1951 :**

La réparation pompe en bois (rue de l'église ? ) est jugée trop importante. L'installation de l'électricité à la bascule est accordée.

Rampe Petit Thuret – Le conseil ne voit pas la possibilité de cette construction, le projet est repoussé à l'unanimité des membres présents.

Travaux scolaires. Doit-on oui ou non conserver l'ancienne cour, le résultat est le suivant : contre : 8 pour : 2, blanc : 2. Il est donc décidé de faire une seule et grande cour avec un préau prévu au fond. Il sera construit un garage dans l'ancienne cour.

### **10 janvier 1952 :**

Indemnité de M. Gouhier, traitement de la secrétaire, taxe à l'habitation. Construction scolaire à l'école du bourg et celle de la Croix-Champagne.

Pompe. Il est décidé de faire la réparation de la pompe du Perrin, le soin en sera laissé à M. Conard.

Devis de réparation de l'église. Le devis de M. Négrier s'élevant à environ 30000 francs étant accepté par le conseil il sera procédé à la réparation.

Chemin de la Pinellière : il est décidé de maintenir le chemin sur une largeur de quatre mètres et de faire le deuxième tronçon.

#### **24 janvier 1952 :**

Budget primitif – vote centimes pour insuffisance de revenus.

#### **9 février 1952 :**

Le conseil décide le renouvellement du marché avec le boulanger, pour la fourniture de pain aux indigents pour 1952.

Désignation d'un poinçonneur pour la viande.

#### **22 mars 1952 :**

Assurances des bâtiments communaux : Mutuelle du Mans et la Nationale.

Subvention au concours de taureaux de Montmirail.

#### **12 avril 1952 :**

Emprunt pour construction scolaire de 1.000000 à 6%.

Pose de lavabos à l'école.

Emprunt à la Caisse d'Epargne pour le chemin de la Pinellière de 1.200000.

Ancienne pompe à bras. Désaffectation : demande d'autorisation à M. le Sous-Préfet de procéder à la vente de la dite pompe.

#### **17 mai 1952 :**

Porteur de télégrammes. M. Adrien Gaudin devant quitter la commune il est décidé de le remplacer par M. Chevalier Victor.

Bascule. Pour la même raison, sa fille Melle Gaudin Francine le remplacera dans cette fonction.

#### **23 septembre 1952 :**

Secrétariat de mairie. M. le Maire fait part au conseil que Me Robert se trouve dans l'impossibilité actuellement d'assurer les fonctions de secrétaire, et qu'il a prévu son remplacement en la personne de M. Bouffard.

#### **25 octobre 1952 :**

Pompe à incendie désaffectée. Le conseil décide que la pompe à incendie ( pompe à bras désaffectée ) sera vendue à M. Lepape, brocanteur à Authon du Perche pour la somme de 10000 francs.

#### **20 décembre 1952 :**

Nomination et traitement du secrétaire de mairie – Le conseil décide par 10 voix contre 3 bulletins blancs la nomination de M. Bouffard Maurice comme secrétaire de mairie – Le traitement sera celui de début d'un secrétaire de mairie d'une commune de l'importance de Grééz ( 914 habitants ).

#### **8 mai 1953 :**

Suite au vote du 23 avril et 3 mai 1953 est réélu Maire M. Adrien Martin , premier adjoint Desoeuvre Henri Auguste, deuxième adjoint M. Létang Emile Denis Léon.

#### **26 septembre 1953 :**

Le CM décide d'inviter la population par voie de panneaux indicatifs et d'avis à transporter les détritux aux lieux destinés à cet effet dans le chemin creux (chemin du cimetière).

D'autre part le CM prévoit la dératissage du dépôt et de ses environs.

Nota : en 1953 comice agricole supprimé pour cause de fièvre aphteuse.

### **16 janvier 1954 :**

Un hangar ayant été construit sans avis du conseil dans une cour commune dépendant des bâtiments communaux, l'intéressé est invité à trouver un autre emplacement.

Branchement de l'éclairage de l'église à l'étude.

Poste : travaux de réfection confiés à Jules Lecomte, menuisier.

Habillement des sapeurs pompiers : il est décidé de les renouveler.

### **6 mai 1954 :**

Vin d'honneur à Madame Guiomar.

Le CM décide d'offrir le dimanche 23 mai un vin d'honneur à Madame Guiomar, receveur des postes à Gréez sur Roc, à l'occasion de sa mise à la retraite en reconnaissance des services qu'elle a rendus à la population avec toute l'amabilité lors de son séjour au bureau de poste pendant 20 ans.

### **26 juin 1954 :**

Préposé à la bascule – Le CM adopte la candidature de M. Hardoin Robert, maréchal à Gréez, comme préposé à la bascule publique, en remplacement de Madame veuve Marchand décédée.

### **14 août 1954 :**

Nomination d'un cantonnier : Monsieur Galas Georges, en remplacement de Mr Lecomte Henri décédé.

Choix d'une cantinière : en remplacement de Mlle F. Gaudin, ayant quitté le pays, le CM admet la candidature de Mme veuve Bourneuf comme cantinière ; balayeuse des classes et de la mairie.

### **12 octobre 1954 :**

Sonneur de cloches. Le CM admet la candidature de Mr Guibert Robert, sabotier au bourg de Gréez, comme sonneur de cloches en remplacement de Mr Huet Emile.

### **25 mai 1955 :**

Remplacement de l'électro-pompe de la Croix-Champagne, confié à Mr Lorgueilleux, pompiste à la Ferté-Bernard.

### **25 juin 1955 :**

Promesse de vente pour électrification et la construction d'un poste de transformation de l'écart de la Garrière.

Avant-projet d'électrification admis par le CM de la Maison Neuve, comprenant : la Maison-Neuve, la Hulotière, la Petite Hulotière, la Grande Hulotière, la Hulotière, le Marais, la Tremblaye, la Hulotière, la Brulerie, Bois-Monfort, le Gué-Moelle, les Grandes Bordes.

### **9 mars 1956 :**

Projet électrification rurale 3<sup>ème</sup> tranche. Poste d'écart de la Grande Boissière comprenant : la Grande Boissière, la Bruyère, les Noliots, le Vicaire, la Monière, le Petite Maison, la Bretonnière, la Gadellière, le Bas-beaumont, le Haut-beaumont ; demande d'extension à la Petite Boissière, Moulinbert, le chemin des Poupardières.

### **4 décembre 1956 :**

Attribution du logement du presbytère à Mme Desoeuvre Henri, institutrice.

Le CM décide d'attribuer l'emploi d'aide-cantinière de l'école du bourg à Mme Clémentine Guibert, à compter du 5 décembre 1956.

### **24 juin 1957 :**

Création d'une classe à la Croix-Champagne.

Approvisionnement en eau potable du bureau de poste et du logement de l'institutrice. Le CM envisage la déviation de la canalisation actuelle et d'emprunter la rue de la Poste, afin de supprimer les servitudes consenties arbitrairement à certains particuliers.

Nomination cantinière : Mme Guibert Clémentine en remplacement de Mme Bourneuf Marguerite et aide cantinière, Mme Bailly Fernande.

### **11 octobre 1957 :**

Décision d'installer une borne fontaine sur les Thurets. La canalisation partira du réservoir de l'école pour rejoindre la borne fontaine à poser à l'angle de la petite rue (rue Neuve).

### **14 novembre 1957 :**

Renouvellement du matériel scolaire pour l'année 1956 / 1957.

### **24 septembre 1958 :**

Le CM, dans un but d'esthétique et pour permettre une meilleure visibilité au carrefour de la place du Perrin, décide l'arrachage de cinq vieux tilleuls sur cette place.

### **12 novembre 1958 :**

Appel d'offres pour aménagement de la Mairie. La proposition de Mr Boucher René est retenue pour un montant de 1023250 francs (anciens) pour l'exécution des travaux.

### **26 mars 1959 :**

Election d'un maire et de deux adjoints. Mr Martin Adrien réélu maire, 1er adjoint : Lecomte Jules, Létang Emile : 2<sup>ème</sup> adjoint.

Même séance. Décision d'installation d'un panneau de signalisation pour sens giratoire (place du Perrin).

### **12 octobre 1959 :**

Le CM, considérant que Mr Bouffard Maurice ayant assumé les fonctions de secrétaire de mairie du 23 septembre 1952 au 30 septembre 1959 sans prendre de congés, admet que le traitement du mois d'octobre 1959 lui soit consenti au titre des congés payés.

Nomination du secrétaire de mairie. Le CM accepte la candidature de Mr Poirier Marius né le 3 février 1920, ex-garde champêtre à Vibraye pendant quatre ans, à l'emploi de secrétaire de mairie stagiaire.

Achat d'un camion de sapeurs-pompiers. Le CM considérant l'utilité d'une voiture pour les pompiers de la commune vote la somme de cinq milles francs représentant l'achat d'un camion appartenant à la ville de la Ferté-Bernard.

### **12 octobre 1959 :**

Classement des voies communales :

1°) : Chemin ruraux suivants : chemin rural N°2 d e la Gadellière, entre le C.V.O. N°1 et C.D. 126 ---- chemin rural N°2 dit de la Gadellière entre le C.V.O. et le C.D. 126 ----chemin rural N°6 de Théligny au pont d'Yverny, entre la Grande Guilberdière et le C.V.O. 8--- chemin rural N°17 dit de la Corne à la Bazoché entre le C.D. 126 et C.V.O. 1--- chemin rural N°22 dit du Bas-Bourg au C.D. 126 entre le C.V.O.2 et le C.D. 126 ---chemin rural N°23 dit de la Maigretière au Tronchet Masure, entre le chemin rural et la limite de la commune de Melleray.

2°) : les voiries urbaines suivante :

Ruelle du Grand Thuret	303 mètres
Ruelle du Petit Thuret	158 mètres
Ruelle de la Poste	83 mètres
Rue entre le C.D. 14et le C.V.O.1	100 mètres
Place publique	245 m2



### **5 décembre 1959 :**

Eclairage public : son renouvellement.

Dépôt d'ordures interdit face à la porte du cimetière, donnant sur le chemin vicinal ordinaire N°1 ( Gréez / Courgenard )

### **30 décembre 1959 :**

Vote de subvention spéciale aux sinistrés de Fréjus et participation à l'érection d'un monument au Général Leclerc par la Mairie du Mans.

Le bitumage de la cour de l'école est repoussé par 8 voix contre 2 oui et 2 blancs.

### **13 juin 1960 :**

Décision d'effectuer des travaux à la cantine scolaire. Etant donné l'urgence des travaux à effectuer, la cantine devant être mise en service pour la rentrée normale des écoles, le CM donne l'autorisation de soumettre les travaux à un marché de gré à gré.

### **13 septembre 1960 :**

Demande de renvoi de la cantinière. Le CM ne pouvant se prononcer, il est décidé de procéder à un vote pour le maintien de Mme Guibert. Le résultat étant de 7 voix pour, 3 contre et 2 blancs, Mme Guibert est maintenue cantinière.

Tilleuls place de la Mairie.

Il est constaté que les tilleuls de la place de la Mairie sont néfastes au mur de soutènement des terres par leurs racines, leur abattage est décidé.

Prise de date de l'inauguration, Mairie et cantine.

### **8 octobre 1960 :**

Inauguration de la Mairie et de la cantine. Après délibération, le programme est ainsi fixé : 11 heures réception des autorités route de Montmirail --- remise de gerbes aux personnalités --- défilé du cortège au monument aux morts, avec la participation de la clique Théligny – Saint-Ulphace. Au monument : remises de décorations ---- inauguration de la nouvelle Mairie, suivie d'une décoration. A la suite, inauguration de la cantine scolaire. A 12h30 banquet à l'hôtel de France. L'après-midi, fête foraine --- le soir bal.

### **3 novembre 1960 :**

Titularisation du secrétaire de mairie. Mr Poirier agréé comme secrétaire de mairie stagiaire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre il est procédé à sa titularisation à un indice normal.

### **7 février 1961 :**

Le CM considérant les dégâts occasionnés par les crues de 1961 sur le ruisseau de Saint Almere, notamment au passage à Gué-Boussault, considérant qu'une rectification du tracé du ruisseau apporterait une grosse amélioration, décide de prendre en charge et d'exécuter à ses frais les creusements du lit de Saint Almere.

Décision de poser une passerelle au Gué Boussault.

### **7 mars 1961 :**

Etude pour la construction d'une classe en dur à la Croix-Champagne.

### **25 avril 1961 :**

Les conseillers municipaux de Gréez sur Roc, réunis en assemblée extraordinaire, sensibles aux graves événements que connaît la France en ce moment qui tentent de porter atteinte à l'égard du gouvernement de la République et à ses constitutions, votent à l'unanimité des membres présents la motion de confiance au Général De Gaulle pour la destinée de la France.

Loi Baranger : achat d'un projecteur de cinéma.

Glacis à effectuer à la pompe du Perrin.

### **2 septembre 1961 :**

Demande d'achat d'un terrain constructible par Mr Desoeuvre Jean.

### **28 octobre 1961 :**

Accord du CM pour que soit vendu une superficie de 270 m<sup>2</sup> de jardin, derrière la mairie, pour la somme de 810 NF.

### **29 décembre 1961 :**

Suppression aide-cantinière -- Etant donné le petit nombre de rationnaires à la cantine du bourg, il est décidé de supprimer le poste d'aide-cantinière.

### **20 janvier 1962 :**

Le CM décide l'achat d'un petit corbillard roulant, qui pourrait être utilisé tant pour les inhumations civiles que religieuses.

Décision de remettre en état les vitraux de l'église.

### **7 juin 1962 :**

Lecture est donnée d'une circulaire de M. le Préfet en date du 26 mai 1962, faisant appel à la population disposant de logements pour accueillir les réfugiés d'Algérie.

### **24 septembre 1962 :**

Décision du CM de vendre les lanternes à pétrole servant à l'éclairage des rues dans l'ancien temps --- attribution à M. Algrain de Vibraye pour la somme de 80 NF.

### **22 septembre 1962 :**

Transformation de l'école de la Croix-Champagne en deux classes mixtes.

### **17 décembre 1962 :**

Décision du CM d'appliquer la limitation de vitesse à 60 Kms heure pour le bourg et le hameau de la Croix-Champagne.

M. le maire fait part au CM de la démission de M. Hautemule adjudant des sapeurs-pompiers – Le CM accepte cette démission. Le corps de sapeurs-pompiers assemblé et invité à pourvoir au remplacement de l'adjudant.

### **17 mars 1963 :**

Secours exceptionnel aux vieillards en combustible.

(Nota : Cet hiver 1963 fut particulièrement rude. Le jour de l'incendie des séchoirs de la parqueterie, le 23 février, il y avait de 18 à 20 cms de neige et moins 18 à moins 20°- Lors de l'intervention des sapeurs-pompiers, l'eau gelait dans les tuyaux).

### **25 avril 1963 :**

Le CM décide de changer la pompe du Perrin, vétuste, qui approvisionne la moitié du bourg.

### **18 juin 1963 :**

Comice agricole—Prise de position en vue de la réalisation de cette manifestation.

### **30 décembre 1963 :**

Mr le Maire fait part au CM de la demande de Mr Pigéard, commandant les sapeurs-pompiers, de l'utilité d'une sirène en cas de sinistre. Après délibération, le CM est d'accord pour que soit prévu au B.A. la somme de 1500 francs.

### **30 juillet 1964 :**

Mr Aubin, industriel, fabricant de chaussons, désirent s'implanter dans la commune, cherche un local pour former quelques ouvriers. Le CM est d'accord que les 3 pièces inoccupées, attenantes à la mairie soient mises à la disposition de Mr Aubin pour y installer ses machines.

### **14 décembre 1964 :**

Adduction d'eau.—Le CM demande qu'une déclaration d'utilité publique du projet soit demandée par le syndicat d'eau de Théligny.

### **27 mars 1965 :**

Installation du nouveau conseil municipal. Mr Martin réélu maire ; adjoint : Mr Chauveau Clément.

### **7 mai 1965 :**

Création d'un nouveau terrain d'ordures ; en remplacement de celui placé derrière le cimetière – suite à cette décision il est décidé de pratiquer un ramassage des ordures, chaque samedi, par cheval ou tracteur. (Nouvel emplacement sur la route de la Croix-Champagne, face à celle des Noliots )

### **26 juin 1965 :**

Vente d'un terrain à Mr Desoeuvre, contigu à sa maison d'habitation d'une superficie de 27 m2 pour 108 fr.

### **14 août 1965 :**

Devis de travaux pour constitution d'un logement de suppléant à l'école du bourg, une classe se trouvant abolie, vu le nombre décroissant d'élèves.

### **30 octobre 1965 :**

Mr le Maire expose au CM que le syndicat définitif d'adduction d'eau doit être constitué. Il soumet au conseil les statuts – Après en avoir délibéré, le CM donne son adhésion au syndicat intercommunal qui groupera les communes de Théligny, Saint-Ulphace et Gréez-sur-Roc.

Suppression d'une classe à l'école du bourg comme conséquence de la diminution de l'effectif de l'école du bourg et la suppression d'un instituteur.

### **17 septembre 1966 :**

Mr le Maire informe le CM de l'urgence des travaux à effectuer au pont de la Pinardière sur le 201.

### **1<sup>er</sup> octobre 1966 :**

Garage pompiers. Mr le Maire donne connaissance du devis d'un garage préfabriqué par Mr Berthelot, maçon à Saint-Ulphace. – considérant la différence d'environ un tiers en moins avec une construction en parpaings, que celui-ci n'est pas subventionné, le CM est d'avis d'accepter le devis présenté.

Rampe palier et marches église – Mr le Maire donne également connaissance d'un devis par Mr Berthelot, relatif à l'aménagement d'une rampe avec palier pour faciliter l'accès à l'église avec le corbillard roulant.

### **6 décembre 1966 :**

Travaux de réfection du mur de la mairie – Vu l'urgence des travaux à exécuter sur ce chantier, des devis ont été produits de la part de différents artisans. Après délibération, il est passé à un vote secret. Au résultat, c'est Mr Bruneau, maçon à Gréez qui est retenu pour ces travaux.

(Nota : suite à l'abatage de tilleuls placés le long de ce mur qui l'avaient dégradé et à l'infiltration de fortes pluies par les racines pourries, un pan entier du mur, côté Bas-Bourg, s'était éboulé dans la rue, heureusement sans faire de victimes.

### **24 janvier 1967 :**

Etude renouvellement éclairage public.

Adduction d'eau – Emprunt du syndicat de Théligny pour effectuer la 2<sup>ème</sup> tranche – Garanties communales.

### **31 mars 1967 :**

Construction de WC – urinoirs – élagage d'arbre dans le cimetière – Consolidation de la croix centrale dans le cimetière.

La place de la Poste étant encombrée en permanence par du matériel agricole, il est décidé que lorsque les travaux d'adduction d'eau seront terminés, un arrêté sera pris pour interdire le dépôt de matériel agricole près du lieu où se trouve le monument aux morts pour laisser libre la circulation ou servir au stationnement des voitures.

### **8 juin 1967 :**

Demande Aveline – Source Saint Almere.

Mr le Maire donne lecture de Mr Aveline Claude, désireux d'exploiter la source de Saint Almere possédant certaines particularités. Mais pour ce faire, Mr Aveline exige l'application de certains règlements d'hygiène : dont un périmètre de cent mètres.

Après délibération, le CM décide de surseoir à la demande de Mr Aveline. Le CM aimerait connaître le but précis de l'exploitation de cette source.

### **12 août 1967 :**

Groupe moto pompe école du bourg et Perrin. Par suite de l'adduction d'eau maintenant en service il est décidé de procéder à la vente des deux groupes en bon état de marche.

### **23 mars 1968 :**

Délibération d'acquisition de terrain pour ouverture d'une voie d'accès au lotissement sur les Grands Champs, appelés champs de la Cure.

### **17 janvier 1969 :**

Mr le Maire donne lecture d'une lettre de Mr le Préfet relative à la suppression éventuelle de l'école de la Croix Champagne. Après délibération, le CM considérant qu'actuellement le nombre d'élèves qui fréquentent l'école de la Croix Champagne est sensiblement égal à celui de l'école du bourg, conclut de ce fait, à l'unanimité, le maintien de l'école de la Croix Champagne.

### **22 janvier 1970 :**

Aménagement de la voirie champs de la Cure (impasse des Grands Champs).

### **28 mars 1971 :**

Installation du nouveau conseil municipal.

Chatillon Julien, Noblet Daniel, Vadé Jules, Chauveau Clément, Leroy Bernard, Chartrain Lucien, Pigeard René, Callu Maurice, Letang Emile (Père), Hautemule André, Houpp Jean, Vallée Felix, Debont Roger

Nommé maire : Chatillon Julien.

Adjoint : Mr Callu, ayant obtenu la majorité, a déclaré ne pas accepter le poste d'adjoint, il a été procédé à un second tour est nommé adjoint : Mr Noblet Daniel.

### **17 avril 1971 :**

Démolition de la salle des fêtes – Le CM décide à l'unanimité que ce bâtiment soit démonté, devenant vétuste et dangereux bien que non utilisé.

Grille du monument aux morts : Mr le Maire donne lecture d'une circulaire émanant des services préfectoraux du tourisme et suggérant la suppression des grilles entourant les monuments aux morts. Il est décidé de supprimer cette grille.

Marches entrée de l'église. Les nouveaux membres du CM attirent l'attention de Mr le Maire sur le fait que pour faciliter l'accès du corbillard à l'église, une rampe cimentée avait été construite. Afin de ne pas nuire au style d'ensemble de ce bâtiment il est décidé la démolition de cette rampe avec repose de marche de grès, étant précisé que, les porteurs nouveaux et moins âgés seraient aptes à franchir les marches avec le corbillard d'ailleurs conçu pour cet emploi.

**21 août 1971 :**

Comice agricole du 26 septembre 1971, organisation et distribution des tâches.

**13 octobre 1971 :**

Circulation ruelle des Thurets. Le CM autorise le maire à réglementer la circulation sur les Grands Thurets à 60 km heure.

**15 décembre 1971 :**

M. le Maire donne lecture au CM de la lettre reçue de M. le Directeur des PTT de la Sarthe relative à la suppression du bureau de Gréez sur Roc et son remplacement par une recette auxiliaire. Le conseil regrette la décision prise. Elle contribue à isoler un peu plus le milieu rural. Contact sera pris avec M. le Directeur afin d'obtenir quelques précisions d'ordre pratique.

Desserte en eau de la Croix Champagne – M. le Directeur Départemental de l'agriculture confirme que le Syndicat de Théligny recevra en 1972 une tranche de travaux dont l'objet essentiel sera de desservir la région de la Croix Champagne. Reste à définir après étude la solution à retenir : 1°: achat d'eau à la commune de Soizé, 2°: extention du réseau du Syndicat de Théligny.